



# Formations Musique ancienne

## 2025-2026

## Table des matières

<b>ORGANISATION DES ÉTUDES</b>	<b>3</b>
<i>CONDITIONS D'ADMISSION</i>	3
<i>PARCOURS DE FORMATION</i>	3
<b>TRONC COMMUN &amp; DNSPM</b>	<b>5</b>
<i>GÉNÉRALITÉS</i>	5
<i>MUSIQUE ANCIENNE : Tronc commun &amp; DNSPM</i>	7
<i>CONTENUS DES COURS</i>	10
UE 1 – PRATIQUES ARTISTIQUES	10
UE 2 – CULTURE ARTISTIQUE	12
UE 3 – COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES MUSIQUE ANCIENNE	14
UE 4 – PRATIQUES ARTISTIQUES COMPLÉMENTAIRES	15
UE 5 – ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET PROFESSIONNEL	17
<b>Master « Musique : recherche et pratiques d'ensemble »</b>	<b>20</b>
<i>GÉNÉRALITÉS</i>	20
<i>CONTENUS DES COURS</i>	23
UE 1 – Enseignements disciplinaires - Mémoire	23
UE 2 – Compétences auxiliaires - Professionnalisation	24
UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation	25
<b>MODALITÉS DE VALIDATION &amp; D'ÉVALUATION</b>	<b>26</b>
<b>RÉFÉRENTIEL DE FORMATION MUSIQUE ANCIENNE</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 1 : DOCUMENT CADRE SUR LES STAGES</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXE 2 : DOCUMENT CADRE SUR LE PORTFOLIO</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXE 3 : DOCUMENT CADRE ANALYSE APPLIQUÉE</b>	<b>36</b>

# ORGANISATION DES ÉTUDES

Le REGLEMENT DES ETUDES décrit les modalités et critères d'admission, l'organisation et le contenu des cursus, les modalités des évaluations et de délivrance des diplômes.

Les informations générales présentées ici ne sont que des extraits. Le document complet est accessible aux étudiants sur le Cloud du pôle Aliénor.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Entrée en 1<sup>er</sup> cycle (DNSPM ou DE)

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DNOP) **ou** d'un diplôme d'études musicales (DEM) dans la discipline principale **ou** pouvant justifier du suivi d'un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans la spécialité musique, dispensé par un établissement agréé à délivrer cette formation,
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence

Une dispense de l'une des conditions d'admission peut être accordée par la direction du pôle Aliénor, sur avis d'une commission. Il est dans ce cas, particulièrement important d'indiquer avec précision et de justifier tous les éléments concernant la formation et les expériences du candidat.

### Entrée en 2<sup>ème</sup> cycle (Master)

La formation s'adresse aux instrumentistes et chanteurs remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) et d'une licence de musique et/ou musicologie
- être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie.

Dans tous les cas, se reporter à la brochure d'information sur le site du pôle Aliénor.

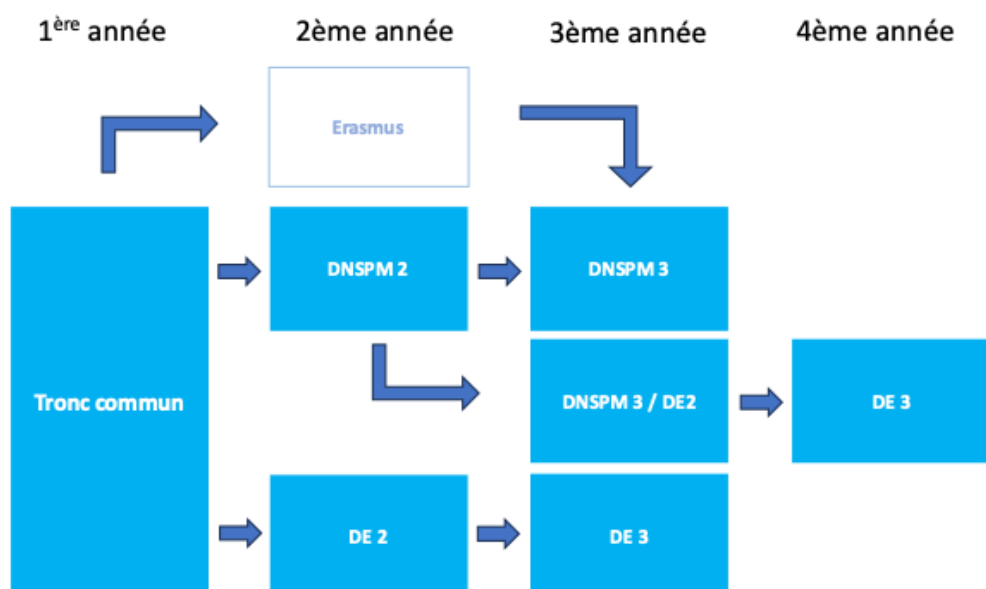
## PARCOURS DE FORMATION

### 1 - Tronc commun, DNSPM, DE

La première année de formation est une année de tronc commun permettant à l'étudiant de définir son choix de parcours. Les candidats admis auront donc, s'ils le souhaitent, accès à l'ensemble de l'offre de formation.

À l'issue de la première année, deux possibilités s'offrent :

- Un cursus visant à obtenir le double diplôme DNSPM (durée type : 4 semestres) avec possibilité de suivre également la formation au DE (durée type : 6 semestres)
- Un cursus visant à obtenir le DE seulement



#### Poursuite d'études :

Le DNSPM valant grade de licence permet la poursuite d'études en master en France et à l'étranger.

#### Double parcours DE

Les candidats ont la possibilité de se présenter dans 2 spécialités différentes pour poursuivre un cursus menant à l'obtention de 2 DE en 3 ans.

#### PARCOURS DUMI et DE

Suite à la réussite à l'examen d'entrée au pôle Aliénor et selon les préconisations du jury, les étudiants ayant obtenu le DUMI aux CFMI de Poitiers ou de Tours peuvent voir leur parcours d'études raccourci.

### **3 – Apprentissage**

Les diplômés de musicien (interprète et enseignant) sont accessibles par l'apprentissage. Les musiciens en formation peuvent ainsi se former en alternance, avec des temps de mise en situation dans une structure professionnelle, et des temps de formation en CFA.

En 2025/2026, le PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine et le pôle Aliénor Poitiers-Tours proposent ce mode de formation pour :

- le DE de professeur de formation musicale
- la deuxième et/ou troisième année du DNSP de musicien (classique à contemporain, MAA, musiques traditionnelles, musique ancienne)

Plus d'information <https://www.pesmd.com/index.php/musique-2/apprentissage>

### **4 – Master**

Formation délivrée par l'Université de Poitiers en collaboration avec l'Université de Tours et le pôle Aliénor. Pour des raisons d'organisation du planning des cours, le parcours simultané DE et Master est soumis à un accord de la direction.

### **5 – Étudiants étrangers / International students**

Alternative possibilities for international students:

- **Regular programs:** open to all students (see language requirements).
- **Exchange students** (Erasmus +): for students coming from partner-institutions, within the Erasmus + program.

⇒ **More information in the brochure « Information for international students » and the Erasmus+ course catalogue**

**(English, Français). <https://polealienor.eu/international/>**

#### **VALIDATION DES ACQUIS ANTÉRIEURS**

Pour toutes les formations, le pôle Aliénor a mis en place des procédures de validation des compétences et des connaissances acquises antérieurement.

Cette procédure peut permettre de réduire la durée du parcours d'études lorsque les étudiants peuvent justifier de compétences acquises antérieurement dans le cadre d'études supérieures.

#### **VALIDATION, DISPENSES, CONGÉS**

Afin de définir au mieux les parcours d'études, les demandes de validations, de dispense de cours, de congés ou de retour dans le cursus doivent être faites le plus tôt possible. ⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES

# TRONC COMMUN & DNSPM

---

## GÉNÉRALITÉS

### LES DÉPARTEMENTS D'ÉTUDES

#### **Cursus menant à l'obtention du DNSPM et / ou au DE :**

- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Saxophone
- Piano
- Musique ancienne (tous instruments, chant, orgue)
- Musiques traditionnelles de France (tous instruments, chant)
- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Percussions

### COORDINATEURS

Chaque département d'études est placé sous la responsabilité d'un coordinateur. Cette personne assure la cohérence entre les enseignements réguliers et ponctuels et le lien entre tous les enseignants du département.

Le coordinateur assure un suivi pédagogique individualisé de tous les étudiants du département ; sa connaissance approfondie du milieu professionnel lui permet d'avoir un rôle de conseil, notamment sur les points suivants :

- Suivi de la formation : parcours, enseignements
- Conception des contenus et du planning : masterclasses et sessions, mises en situation professionnelle
- Stage d'immersion : conseil et évaluation
- Évaluation : conseil des études, jurys, validation des programmes des évaluations intermédiaires et terminales

Chaque étudiant bénéficie d'un rendez-vous individuel en début d'année universitaire, et peut par la suite solliciter le coordinateur pour toute question spécifique au département d'études.

*Nota Bene : la coordination de la musique de chambre à Poitiers est assurée par Vlad Bogdanas (musiques classiques à contemporaines) et Judith Pacquier (musique ancienne)*

### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CURSUS

- Articulation avec la formation pédagogique (filière DE)
- Large ouverture esthétique, et accent mis sur l'interprétation historiquement informée
- Immersion et insertion professionnelles : stages avec de nombreux partenaires, ensembles, orchestres, lieux de diffusion
- Projet inter-régional fondé sur de nombreux partenariats

### PARCOURS ET PROFESSIONNALISATION

Le DNSPM, formation supérieure de I<sup>o</sup> cycle, est une formation généraliste de musicien interprète, et ne correspond donc pas à une spécialisation qui se déroule lors d'un II<sup>o</sup> cycle d'études (master), qui peut s'effectuer en France ou à l'étranger. À ce jour, des masters de musicien interprète existent seulement dans les 2 CNSMD (accessibles aux titulaires d'un DNSPM + concours), mais des masters universitaires sont proposés en collaboration avec des pôles d'enseignement supérieur.

Le DNSPM donne aussi la possibilité d'une professionnalisation directe (musicien interprète, etc.).

### PARCOURS PERSONNALISÉS

Le projet de parcours de l'étudiant est défini durant la première année d'études : élaboré avec l'équipe pédagogique, il prend en compte les souhaits de l'étudiant, la validation des acquis antérieurs, les résultats au concours d'entrée, et le parcours global envisagé par l'étudiant. Ce projet de parcours a une valeur d'orientation et peut être modifié pendant la durée des études. Il peut amener l'étudiant à obtenir les différents diplômes visés en une durée variable. De nombreux parcours sont possibles. Cependant les parcours conduisant à certaines situations sont exclus.

⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

## PROCÉDURE D'ENTRÉE DANS LA FILIÈRE DIPLÔME D'ÉTAT

La première année est un « tronc commun » entre les 2 formations. Les étudiants peuvent intégrer la 2<sup>ème</sup> année de formation au DE à partir de la 2<sup>ème</sup> année au pôle ou lors de la 3<sup>ème</sup> année de DNSPM suivant le profil à l'entrée, le projet de parcours et l'évaluation de l'année de tronc commun.

Détail de la procédure, contenu du dossier, etc. ⇨ REGLEMENT DES ETUDES

## ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans le REGLEMENT DES ETUDES

Voir aussi le barème ⇨ page 26

*MUSIQUE ANCIENNE : Tronc commun & DNSPM*

## ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

**Coordination : Claire Michon****Répertoires principaux**

Chant	Romain Bockler, Anne Delafosse
Flûte à bec	Claire Michon, Claire Daniel
Traverso	Delphine Leroy & Aurélien Delage
Cornet à bouquin	Judith Pacquier
Violon ancien	Marie Rouquié
Clavecin	Pascal Dubreuil, Sébastien Wonner
Viole de gambe	Matthieu Lusson, Mathilde Vialle
Luth et théorbe	Thibaut Roussel
Violoncelle ancien	Marion Middenway
Orgue	Olivier Houette

Autres instruments anciens : tous les cas sont étudiés individuellement afin de trouver un enseignant.

**Disciplines complémentaires musique ancienne**

Basse continue &	Pascal Dubreuil, Sébastien Wonner, Lujza Márkova,
Accord et tempéraments	Arnaud De Pasquale, Laurence Lussault,
Ornementation, diminution	Marie Rouquié Judith Pacquier
Culture musique ancienne	Claire Michon
Formation musicale ancienne	Sergio Cerrillo Becerra
Consort de violons et violes	Mathilde Vialle, Matthieu Lusson
Consort de flûtes à bec	Claire Michon, Claire Daniel
Early music lab et musique de chambre	Tous les enseignants musique ancienne
Travail de repertoire avec Basse continue	Lujza Márkova, Arnaud De Pasquale

**Disciplines complémentaires transversales**

Atelier danse traditionnelle	Benoît Guerbigny	Anglais	Andrew Paulsen
Musique assistée par ordinateur (MAO)	Sylvain Kuntzmann	Pratique corporelle	Jesse Hugues Anne Delafosse Paul Paitel Romain Panassié
Histoire et esthétique	Benoît Aubigny Cécile Auzolle Marlène Belly Isabelle His	Kinésithérapie du musicien Prévention des risques	Arnaud Creusot Cédric Rault Arnaud Creusot

## PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Formation à l'interprétation des répertoires du Moyen-Âge jusqu'à la fin de l'époque baroque. Selon les instruments, le travail inclura des répertoires plus tardifs et contemporains. Un accent particulier est mis sur l'autonomie et la préparation à la recherche (traitements, recherche de répertoire, contexte historique, organologie, édition, etc.) afin d'aider les étudiants à se construire une démarche personnelle qui prenne en compte l'évolution actuelle des musiques anciennes.

## PRATIQUES D'ENSEMBLE

Musique de chambre (coordination Judith Pacquier) ⇒ page 11.

Les étudiants sont encouragés à travailler en autonomie : ils définissent leurs programmes et groupes en concertation avec leur professeur de répertoires principaux. Ils sont amenés à travailler avec plusieurs enseignants.

## SESSIONS ET PROJETS SPÉCIFIQUES

Ces sessions et des journées thématiques (Early Music Lab), menées par les enseignants du pôle et/ou par des intervenants extérieurs, permettent d'aborder des sujets tels que : danse baroque, la musique dans le temps liturgique, improvisation, etc. Elles peuvent aboutir à des productions en partenariat avec des ensembles spécialisés.

Certaines sessions seront organisées conjointement avec les autres domaines d'études, ou avec d'autres établissements supérieurs français ou européens et avec le département de musique ancienne du CRR de Tours.

## PROJETS 2025-2026

L'année 2025-2026 sera consacrée à deux thématiques en continuité l'une de l'autre : « L'Italie entre Renaissance et Baroque » et « Vers le Baroque » Ces deux thématiques nourriront les Early Music Labs et les sessions de rentrée et du printemps.

## PARC INSTRUMENTAL

3 clavecins (Couchet & Giusti de Titus Crijnen ; Hemsch de Patrick Chevalier) ; 1 orgue (*organo di legno* de Quentin Blumenroeder) ; un piano-forte.1 consort de 11 flûtes à bec (Rafi de Francesco Li Virghi) ; 2 traversos (Alain Weemals, Rudolf Tutz) ; 2 violons et 1 alto baroques, 1 violoncello da spalla (Jean-Paul Boury).

Grâce à la collaboration avec le CRR, un consort de viole est également disponible. Une convention avec la paroisse de la Trinité permet l'utilisation des orgues de la ville.

## GRILLE DE COURS MUSIQUE ANCIENNE

semestre 1					semestre 2				
	ECTS / enseignements	ECTS / UE	coeff	validation		ECTS / enseignement	ECTS / UE	coeff	validation
<b>UE 1 - Pratiques artistiques</b>					<b>UE 1 - Pratiques artistiques</b>				
Répertoires principaux & masterclasses	10		3	ecn	Répertoires principaux & masterclasses	10		3	ecn
<i>répertoires principaux</i>					<i>répertoires principaux</i>				
<i>Masterclasse selon département d'études</i>		13		ecn	<i>Masterclasse selon département d'études</i>		13		ecn
<i>Travail de répertoire avec basse continue</i>				ecn	<i>Travail de répertoire avec basse continue</i>				ecn
<i>Prestations publiques</i>				ecn	<i>Prestations publiques</i>				ecn
Musique de chambre	3		2	ecn	Musique de chambre	3		2	ecn
<b>UE 2 - Culture artistique</b>					<b>UE 2 - Culture artistique</b>				
Culture des arts	3		2	ecn	Culture des arts	3		2	ecn
<i>Histoire et esthétique</i>					<i>Histoire et esthétique</i>				
<i>Early music lab</i>		4			<i>Early music lab</i>		4		
<i>Culture Musique ancienne</i>				ecn	<i>Culture Musique ancienne</i>				ecn
Initiation à la recherche	1		1	ecn	Initiation à la recherche	1		1	ecn
<i>Méthodologie de la recherche</i>					<i>Initiation à la recherche</i>				
<b>UE 3 - Compétences spécifiques musique ancienne</b>					<b>UE 3 - Compétences spécifiques musique ancienne</b>				
Compétences pratiques et théoriques	2		2	ecn	Compétences pratiques et théoriques	2		2	ecn
<i>Basse continue</i>					<i>Basse continue</i>				
<i>Formation musicale ancienne</i>		5			<i>Formation musicale ancienne</i>		5		
<i>Accord et tempéraments</i>					<i>Ornementation, diminution, improvisation</i>				
Grand ensemble	2		2	ecn	Grand ensemble	2		2	ecn
<i>Grand ensemble de musique ancienne</i>					<i>Grand ensemble de musique ancienne</i>				
<i>Ensemble vocal ou Consort</i>					<i>Ensemble vocal ou Consort</i>				
Projet spécifique au département d'études	1		1	ecn	Projet spécifique au département d'études	1		1	ecn
<b>UE 4 - Pratiques artistiques complémentaires</b>					<b>UE 4 - Pratiques artistiques complémentaires</b>				
Corporalité du musicien	1,0		1	ecn	Corporalité du musicien	0,5		1	ecn
<i>Culture rythmique</i>					<i>Culture rythmique</i>		2		
Pratiques artistiques plurielles	0,5	2	1	ecn	Pratiques artistiques plurielles	1,5		2	ecn
<i>Journées d'accueil &amp; découverte pratiques artistiques</i>					<i>Projet pratique de la scène</i>				
Outils et compétences techniques	0,5		1	ecn					
<i>Initiation sonorisation</i>									
<b>UE 5 - Environnement territorial et professionnel</b>					<b>UE 5 - Environnement territorial et professionnel</b>				
Compétences numériques	2		2	ecn	Compétences numériques	1		2	ecn
<i>Musique assistée par ordinateur</i>					<i>Musique assistée par ordinateur</i>				
Langues vivantes	2,0		2	ecn	<i>Compétences numériques générales</i>				
Mobilité & International		6			Langues vivantes	2		2	ecn
Transmission / médiation / pédagogie	2,0		2	ecn	Transmission / médiation / pédagogie	2		2	ecn
<i>Découverte des ateliers pédagogiques</i>				ecn	<i>Découverte des ateliers pédagogiques</i>				ecn
<i>Découverte des sciences humaines et sociales</i>				ecn	<i>Introduction à la didactique</i>				ecn
<i>Pédagogie de l'ensemble / DEMOS</i>				ecn	<i>Pédagogie de l'ensemble / DEMOS</i>				ecn
<i>Présenter un programme</i>				ecn	Engagement étudiant	1		1	ecn
					<i>VHSS / handicap sensibilisation</i>				ecn

semestre 3		ECTS / enseignements	ECTS / UE	coeff	Validation	
<b>UE 1 - Pratiques artistiques</b>						
Répertoires principaux & masterclasses		10	13	3	ecn	
	<i>répertoires principaux</i>					ecn
	<i>Masterclass selon département d'études</i>					ecc
	<i>Travail de répertoire avec basse continue</i>					ecc
	<i>Prestations publiques</i>					ecc
Musique de chambre		3		2	ecn	

<b>UE 2 - Culture artistique</b>						
Culture des arts		3	4	2	ecn	
	<i>Histoire et esthétique</i>					ecn
	<i>Early music lab</i> <i>Culture Musique ancienne</i>					ecn
Initiation à la recherche		1		1		
	<i>Initiation à la recherche</i>				ecn	

<b>UE 3 - Compétences spécifiques musique ancienne</b>						
Compétences pratiques et théoriques		2	5	2	ecn	
	<i>Basse continue</i> <i>Formation musicale ancienne</i> <i>Accord et tempéraments</i>					
Grand ensemble		2			2	ecn
	<i>Grand ensemble de musique ancienne</i> <i>Ensemble vocal ou Consort</i>					
Projet spécifique au département d'études		1		1	ecn	

<b>UE 4 - Pratiques artistiques complémentaires</b>					
Corporalité du musicien		1	3	1	ecc
	<i>Méthode Feldenkrais</i>				
Outils et compétences techniques		2		1	ecn
	<i>Enregistrement &amp; montage</i>				

<b>UE 5 - Environnement territorial et professionnel</b>						
Langues vivantes		2	5	2	ecn	
Outils d'insertion professionnelle		2			1	ecc
	<i>Portfolio</i> <i>Environnement professionnel</i>					ecc
Engagement étudiant		1			1	ecc

semestre 4		ECTS / enseignements	ECTS / UE	coeff	Validation	
<b>UE 1 - Pratiques artistiques</b>						
Répertoires principaux & masterclasses		10	13	3	ecn	
	<i>répertoires principaux</i>					ecn
	<i>Masterclass selon département d'études</i>					ecc
	<i>Travail de répertoire avec basse continue</i>					ecc
	<i>Prestations publiques</i>					ecc
Musique de chambre		3		2	e	
	<i>Concert de 2ème année</i>				ecn	

<b>UE 2 - Culture artistique</b>						
Culture des arts		3	4	2	ecn	
	<i>Histoire et esthétique</i>					ecn
	<i>Early music lab</i> <i>Culture Musique ancienne</i>					ecn
Initiation à la recherche		1		1		
	<i>Initiation à la recherche</i>				ecn	

<b>UE 3 - Compétences spécifiques musique ancienne</b>						
Compétences pratiques et théoriques		2	5	2	ecn	
	<i>Basse continue</i> <i>Formation musicale ancienne</i> <i>Ornementation, diminution, improvisation</i>					
Grand ensemble		2			2	ecn
	<i>Grand ensemble de musique ancienne</i> <i>Ensemble vocal ou Consort</i>					
Projet spécifique au département d'études		1		1	ecn	

<b>UE 4 - Pratiques artistiques complémentaires</b>					
Corporalité du musicien		1	2	1	ecc
	<i>Rythmes en mouvement</i>				

<b>UE 5 - Environnement territorial et professionnel</b>						
Langues vivantes		2	6	2	ecn	
Outils d'insertion professionnelle		3			2	ecn
	<i>Portfolio</i> <i>Stage 1</i>					ecn
Engagement étudiant		1			1	ecc

semestre 5		ECTS / enseignements	ECTS / UE	coeff	Validation	
<b>UE 1 - Pratiques artistiques</b>						
Répertoires principaux & masterclasses		12	15	3		
	<i>répertoires principaux</i>					ecn
	<i>Masterclass selon département d'études</i>					ecn
	<i>Travail de répertoire avec basse continue</i>					ecc
	<i>Prestations publiques</i>					ecc
Musique de chambre		3		2	ecn	

<b>UE 2 - Culture artistique</b>						
Culture des arts		3	4	2	ecn	
	<i>Histoire et esthétique</i>					ecn
	<i>Early music lab</i> <i>Culture Musique ancienne</i>					ecn
Initiation à la recherche		1		1	ecn	
	<i>Conception d'un projet de recherche</i>					

<b>UE 3 - Compétences spécifiques musique ancienne</b>						
Compétences pratiques et théoriques		2	5	2	ecn	
	<i>Basse continue</i> <i>Formation musicale ancienne</i>					
Grand ensemble		2			2	ecn
	<i>Grand ensemble de musique ancienne</i> <i>Ensemble vocal ou Consort</i>					
Projet spécifique au département d'études		1		1	ecn	
	<i>Cours spécifique au département d'étude</i>					

<b>UE 4 - Pratiques artistiques complémentaires</b>					
Corporalité du musicien		2	2	1	ecc
	<i>Kinésithérapie du musicien</i>				

<b>UE 5 - Environnement territorial et professionnel</b>						
Langues vivantes		1	4	2	ecn	
Outils d'insertion professionnelle		2			1	ecn
	<i>Stage 2</i> <i>Réseaux professionnels</i>					ecn
Engagement étudiant		1			1	ecc

semestre 6		ECTS / enseignements	ECTS / UE	coeff	Validation	
<b>UE 1 - Pratiques artistiques</b>						
Répertoires principaux & masterclasses		12	15	3		
	<i>répertoires principaux</i>					ecn
	<i>Masterclass selon département d'études</i>					ecn
	<i>Travail de répertoire avec basse continue</i>					ecc
	<i>Prestations publiques</i>					ecc
Musique de chambre		3		2	e	
	<i>Concert de fin d'études</i>				ecn	

<b>UE 2 - Culture artistique</b>						
Culture des arts		3	3	2	ecn	
	<i>Histoire et esthétique</i>					
	<i>Early music lab</i> <i>Culture Musique ancienne</i>					

<b>UE 3 - Compétences spécifiques musique ancienne</b>						
Compétences pratiques et théoriques		2	5	2	ecn	
	<i>Basse continue</i> <i>Formation musicale ancienne</i>					
Grand ensemble		2			2	ecn
	<i>Grand ensemble de musique ancienne</i> <i>Ensemble vocal ou Consort</i>					
Projet spécifique au département d'études		1		1	ecn	
	<i>Cours spécifique au département d'étude</i>					

<b>UE 4 - Pratiques artistiques complémentaires</b>					
Corporalité du musicien		2	2	1	ecc
	<i>Préparation au concert / risques auditifs</i>				

<b>UE 5 - Enseignements transversaux</b>						
Langues vivantes		2	5	2	ecn	
Outils d'insertion professionnelle		2			2	ecn
	<i>Rapport de stage</i> <i>Réseaux professionnels</i>					ecn
Engagement étudiant		1			1	ecc

**NOTES**

1. Pour le détail des contenus, modalités et critères d'évaluation, se reporter au descriptif détaillé des cours, et au règlement des études
2. Validation des cours : ecn = évaluation continue notée ; ecc = évaluation sur certificat de participation ; e = examen noté ;

## CONTENUS DES COURS

### UE 1 – PRATIQUES ARTISTIQUES

#### RÉPERTOIRES PRINCIPAUX

##### *Professeurs d'instrument*

##### Missions du ou des professeurs d'instrument

- Cours d'instrument : le professeur enseigne régulièrement les répertoires principaux ; il s'agit à la fois de perfectionner et de consolider les acquis techniques, et en même temps de mener un travail musical et stylistique ;
- Suivi personnalisé : il aide chaque étudiant au « travail de fond » et à faire le lien entre les contenus et/ou esthétiques présentés par les différents formateurs (sessions, master-classes).
- Il aide l'étudiant à programmer et préparer les prestations publiques et le travail avec accompagnement : organisation du travail, élaboration de l'autonomie, etc. ;
- Connaissance et culture des répertoires principaux ;
- Évaluation : il assure la plus grande partie de l'évaluation continue pour les répertoires principaux.

##### Organisation des cours

- Chaque enseignant est responsable de 3 ou 4 étudiants sur une période de 2 à 4 semestres enchaînés. De telle sorte qu'un étudiant sera suivi successivement par 2 formateurs sur la durée de ses études ;
- Les cours sont semi collectifs ou individuels ;
- Nombre d'heures de cours : 12h (semestres impairs) / 18h semestres (semestres pairs)

##### *Référentiel de formation*

Chaque département d'études possède un référentiel de formation répertoriant tous les éléments étudiés durant les trois années de formation (répertoire, spécificité de répertoire de l'instrument, etc). Voir [page 27](#)

##### *Travail de répertoire avec basse continue*

Clavecinistes : Lujza Marková et Arnaud De Pasquale

Chaque étudiant en DNSPM dispose de 12 heures d'accompagnement sur l'année à répartir sur les deux semestres. Le planning est fixé conjointement par l'étudiant, le claveciniste et le professeur d'instrument, en fonction des cours, concerts, master-classes et évaluations.

- Les heures non effectuées ne peuvent pas être reportées au semestre suivant ;
- Les partitions des œuvres travaillées doivent être communiquées au plus tard 15 jours avant la 1<sup>re</sup> répétition ;
- Pour les évaluations de S4 et S6 : les programmes et les partitions doivent être communiquées à l'accompagnateur au moins 8 semaines avant le début de la période d'examen

##### *Prestations publiques et répétitions*

Le pôle Aliénor organise de nombreuses occasions de prestations publiques, en interne (Scènes ouvertes), et en partenariat avec différentes structures : réseau des médiathèques, Musée Sainte Croix (Poitiers), Université de Tours, TAP, Conservatoires de Grand Poitiers et de Tours, association Villa Fontanella, l'UPCP-Métive, etc.

La participation régulière des étudiants à ces concerts est une part importante de la formation.

##### *Concerts de deuxième et troisième année*

Les étudiants en deuxième année doivent réaliser un concert de 30 minutes (présentations comprises).

Les étudiants en troisième année réalisent un concert de 45 minutes (présentations comprises). Cette évaluation valide une partie de la troisième année de formation.

##### *Master-classes*

La participation aux masterclasses et « Journées avec... » est obligatoire. Les cours et séminaires spécifiques, obligatoires pour les étudiants de chaque département, sont ouverts à tous les autres étudiants du pôle Aliénor en tant qu'auditeurs.

## **MUSIQUE DE CHAMBRE ANCIENNE**

**Coordination : Judith Pacquier**

Organisation	Les groupes sont définis en concertation avec les professeurs de répertoires principaux des étudiants concernés. Ils travaillent avec tous les enseignants des étudiants constituant le groupe. Chaque groupe d'étudiants doit travailler de façon autonome entre les cours.
Évaluation	L'évaluation de chaque semestre prend en compte le travail régulier et les prestations publiques. En musique ancienne : <ul style="list-style-type: none"><li>- Une pièce de musique de chambre doit être intégrée dans le programme du concert du 4<sup>e</sup> semestre (S4).</li><li>- Le programme du concert de fin d'études (S6) doit faire une large part au répertoire de musique d'ensemble.</li></ul>
Enseignants	Tous les enseignants du département de musique ancienne

### ***Modalités d'évaluation et validation***

Les modalités d'évaluation et de validation de ces cours sont détaillées dans le règlement des études.

**CULTURE DES ARTS****Histoire et esthétique****Tronc commun – semestres 1 et 2**

Histoire de la musique de la Renaissance et du premier Baroque (suivi à l'université dans le cours de Licence 2 au semestre 3) 12h

Histoire de la musique tonale XIXe et XXe (suivi à l'université dans le cours de Licence 2 au semestre 3) 12h

Histoire de la musique XVIIe-XVIIIe siècle (suivi à l'université dans le cours de licence 2 semestre 4) 12h

Ethnomusicologie (suivi à l'université dans le cours de licence 2 semestre 3) 12h

Musiques actuelles 10h

**DNSPM – semestres 3 et 4**

Notation, partition, édition (suivi à l'université dans le cours de L3 semestre 5) 12h

Histoire des musiques expérimentales des XXe/XXIe (suivi à l'université dans le cours de licence 3 semestre 5) 12h

Musicologie thématique ethnomusicologie (suivi à l'université dans le cours de licence 3 semestre 5) 12h

Musiques actuelles

**DNSPM – semestres 5 et 6**

Des tables rondes thématiques seront organisées chaque année permettant d'aborder des sujets liés à l'histoire de la musique, l'évolution des esthétiques, le rapport entre culture et société, la musique en prise avec l'évolution des sociétés...

**CULTURE DES REPERTOIRES MUSIQUE ANCIENNE**

Organisation	Cours 12h par semestre
Objectifs	Mettre l'étudiant en situation de se poser des questions, chercher, prendre du recul ; Interprétation historiquement informée <ul style="list-style-type: none"> <li>• chercher des informations pour situer précisément l'œuvre, le style, la forme ;</li> <li>• fonder son interprétation sur des connaissances : contexte historique, musicologique, organologique...</li> <li>• développer un regard critique sur les éditions ;</li> <li>• Approche de la démarche de « recherche artistique », qui pourra être approfondie en master.</li> </ul>
Évaluation	Évaluation continue qui s'appuie sur la présence, la participation, et l'investissement dans les cours. Semestre 4 : Le dossier de programme du concert de fin d'année participe à l'évaluation de ce cours.

**Culture musique ancienne**

Contenus	Les contenus de cours sont définis en lien avec les thématiques de l'année. Exemples de contenus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Culture d'une période spécifique</li> <li>▪ Corpus d'œuvres ou esthétiques : analyse, interprétation</li> <li>▪ Une démarche historisante : pourquoi une telle démarche, et dans quel but ?</li> <li>▪ Histoire de l'interprétation</li> </ul>
Enseignante	Claire Michon

### *Early Music Lab*

Le département de musique ancienne organise des journées mensuelles, rassemblant tous les étudiants et un ou plusieurs enseignants, autour d'une thématique commune.

Organisation	4 journées par semestre, obligatoire pour tous les étudiants en musique ancienne
Objectifs	Mettre l'étudiant en situation de se poser des questions, chercher, prendre du recul ; Interprétation historiquement informée <ul style="list-style-type: none"> <li>• chercher des informations pour situer précisément l'œuvre, le style, la forme ;</li> <li>• fonder son interprétation sur des connaissances : contexte historique, musicologique, organologique...</li> <li>• développer un regard critique sur les éditions ;</li> <li>• Initiation à la démarche de « recherche artistique », qui pourra être approfondie en master.</li> </ul>
Thématiques 2025-2026	<b>1<sup>er</sup> semestre : Italie 1570 – 1650</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les comédies madrigalesques, prémices de l'opéra</li> <li>• Madrigaux sur des textes de Pétrarque</li> <li>• Monteverdi : 8<sup>e</sup> livre de madrigaux</li> <li>• Préparation du programme de la session de janvier (Allemand XVIIe)</li> </ul> <b>2<sup>e</sup> semestre : vers le Baroque italien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Corelli : sonates en trio, concerti grossi</li> <li>• Toccatas et Stylus Fantasticus</li> <li>• Instruments et archets</li> </ul>
Enseignants	Anne Delafosse, Romain Bockler, Pascal Dubreuil, Marie Rouquié, Judith Pacquier, Marion Middenway, Olivier Houette

### **INITIATION À LA RECHERCHE**

#### *Tronc commun – semestres 1 et 2*

##### **Méthodologie de la recherche – semestre 1**

Contenus	Développer et appréhender les outils de méthodologie de la recherche appliquée à la musique et à la musicologie.
Enseignant	Sergio Cerrillo-Becerra

##### **Travail sur le contenu d'un podcast – semestre 2**

Contenus	Les étudiants devront réaliser un travail de recherche sur un sujet qui leur servira à réaliser le podcast en MAO. L'évaluation sera effectuée à partir de ce support numérique.
Enseignant	Sergio Cerrillo-Becerra

#### *DNSPM – semestres 3 et 4*

##### **Initiation à la recherche**

Contenus	Recherche de répertoires et de sources en lien avec chaque département d'études.
Organisation	Semestre 3 et semestre 4
Enseignant	Sergio Cerrillo-Becerra
Contenus	Un dossier sur le programme de deuxième année doit être réalisé par l'étudiant. Ce dossier porte sur le choix de programme et doit comprendre une analyse des œuvres déterminant les choix d'interprétation. Un cours de présentation du dossier sera assuré puis un suivi à distance. Ce dossier doit faire 5 à 10 pages maximum.

#### *DNSPM – semestre 5*

##### **Conception d'un projet de recherche**

Contenus	Les étudiants devront réaliser un travail de recherche sur un sujet qui leur servira à réaliser le podcast en MAO. L'évaluation sera effectuée à partir de ce support numérique.
Enseignant	Sergio Cerrillo-Becerra

## UE 3 – COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES MUSIQUE ANCIENNE

### COMPÉTENCES PRATIQUES ET THÉORIQUES

#### *Basse continue (claviers)*

Contenus	Approfondissement de la pratique de la basse continue en lien avec les répertoires de musique de chambre. Étude des styles de réalisation par la lecture et l'application des traités; Travail sur les Partimenti et pratique de la basse continue comme base de l'improvisation.
Enseignants	Pascal Dubreuil, Sébastien Wonner, Arnaud De Pasquale

#### *Basse continue (instruments mélodiques et chanteurs)*

Objectifs	Concevoir la basse continue comme le fondement de la composition à l'époque baroque, et comme élément fondamental pour construire une interprétation. Maîtriser suffisamment le clavier pour pouvoir l'utiliser au service du travail des pièces des répertoires principaux.
Contenus	Initiation et pratique de la basse continue ; pratique élémentaire du clavier ; règle de l'octave.
Enseignante	Lujza Marková

#### *Formation musicale ancienne*

Contenu	Modalité, pratique vocale des répertoires grégoriens et des polyphonies médiévales et de la Renaissance. Solfège ancien ; pratique des sources originales ; notation, proportions. Approche du contrepoint
Enseignant	Sergio Cerrillo-Becerra

#### *Accord et tempéraments – Semestres 1 et 3*

Objectif	Intégrer les questions de tempéraments et d'accord dans l'élaboration de l'exécution instrumentale.
Contenu (claviers)	Connaissance théorique des principes des accords anciens ; Pratique de l'accord des claviers ; Bases pour l'entretien des clavecins.
Contenu (instruments mélodiques et chant)	Prendre en compte l'importance des tempéraments : style, expressivité, etc. Les mettre en pratique dans différents contextes : en solo, avec clavier, en ensemble sans clavier.
Enseignante	Laurence Lussault

#### *Ornementation – Semestres 2 et 4*

Objectifs	Concevoir l'ornementation comme l'un des fondements de la connaissance et la pratique des styles. Réaliser des ornements écrits ou improvisés selon les différents styles, époques, pays.
Contenu	Improvisation et écriture : basses obstinées, Grounds, Ballad tunes, ricercares, diminution... Étude et mise en pratique des traités.
Étudiants	Obligatoire pour les étudiants DN1 et DN2, ouvert aux étudiants de DN3 et Master.
Enseignantes	Judith Pacquier, Marie Rouquié

#### *Grand ensemble – Semestres 1 à 6*

Chaque étudiant participe chaque semestre

- Au grand ensemble de musique ancienne (Judith Pacquier, Marie Rouquié, Mathilde Vialle) (8h/semestre)

Et à **l'un des deux ensembles** ci-dessous (8h/semestre)

- Consort de cordes (Matthieu Lussion, Mathilde Vialle)
- Ensemble vocal (Romain Bockler)

#### *Projets spécifiques – Semestres 1 à 6*

Ces sessions organisées par le pôle Aliénor visent à donner aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier. Elles débouchent sur des prestations publiques dans des conditions proches des conditions professionnelles sous la direction d'un chef invité.

2025-2026 : « Au fil de l'Elbe », répertoires allemands XVIIe, sous la direction d'Amandine Beyer. Concert au TAP.

## UE 4 – PRATIQUES ARTISTIQUES COMPLÉMENTAIRES

### *CORPORALITÉ DU MUSICIEN*

#### *Culture rythmique - Atelier de danses traditionnelles - Semestre 1 et 2*

Contenus	Rythme : Utilisation du corps et de la voix en rapport avec le mouvement et sa dynamique. Pratique vocale : Dynamique de la voix dans le parler rythmé, le chant pour mener la danse. Danse : Pratique des pas de base de danses de répertoires de bal.
Organisation	S1 : 12h S2 : 9h
Remarque	<b>Prévoir une tenue souple et confortable, adaptée au mouvement.</b> L'atelier est mené principalement par les étudiants en musique traditionnelle. Au second semestre, chaque étudiant de DN1 est convié à participer ponctuellement à la mise en musique de l'atelier. L'atelier est ouvert à l'ensemble des étudiants du pôle Aliénor.
Enseignant	Benoît Guerbigny

#### *Méthode Feldenkrais – semestre 3*

Contenu	L'objectif du cours est de gagner en aisance dans ses mouvements. Pour cela, Anne Delafosse utilise la méthode Feldenkrais qui développe une conscience de l'être en mouvement dans son environnement. Mieux se tenir debout : mieux ? ... c'est à dire avec facilité, efficacité et même avec élégance ! Et aussi mieux mouvoir les bras, les doigts, et aussi mieux respirer... Par des explorations guidées, vous améliorerez la conscience de ce que vous faites et pouvez faire.
Organisation	12h au semestre 3
Enseignante	Anne Delafosse

#### *Rythmes en mouvement – semestre 4*

Contenu	Il s'agit d'un travail sur le corps par la pratique des percussions corporelles et la technique Hip-Tap.
Enseignant	Leela Petronio

#### *Kinésithérapie du musicien – semestre 5*

Objectifs et Contenus	Identifier les situations, postures et pratiques à risque Identifier les pathologies et les moyens de les prévenir et de les traiter Savoir corriger les déséquilibres fonctionnels dus à la fatigue, aux mauvaises habitudes et aux changements de techniques de jeu Développer les pratiques corporelles individuelles grâce aux techniques de placement et de jeu corporel.
Organisation	9h au semestre 5
Enseignant	Arnaud Creusot

#### *Préparation au concert / risques auditifs – semestre 6*

Objectifs et Contenus	Savoir mettre en place les outils nécessaires à la gestion du trac avant une représentation publique. Avoir conscience des risques auditifs et savoir se protéger.
Organisation	8h au semestre 6
Enseignants	Anne Thouin, audilab

## **PRATIQUES ARTISTIQUES PLURIELLES**

### ***Journées d'accueil & découverte pratiques artistiques – Semestre 1***

Les journées d'accueil sont obligatoires pour tous les nouveaux étudiants. Ils participent à des ateliers découvertes (improvisation, musique ancienne, musique contemporaine, danse traditionnelle, chant collectif, etc.) ainsi qu'aux réunions d'information.

### ***Projet de création artistique – pratique de la scène – Semestre 2***

Objectifs généraux	Améliorer la conscience de la scène : présence scénique, relation au public, le corps sur scène... Aborder tous les aspects d'un projet : préparation, conception, élaboration, présentation, contenu et forme du concert, afin de pouvoir les mettre en pratique de manière plus autonome par la suite (projet de réalisation musicale du cursus DE ou projets professionnels).
Contenus	Projet artistique réalisé en groupe, aboutissant à une présentation publique, relevant de la production et/ou de la création. Les cours apportent aux étudiants des éléments artistiques et scéniques. Le contenu du projet sera construit à partir des propositions des étudiants.
Organisation	Session de 20h
Enseignantes	Barbara Tenneguïn, Édith Gambier

## **OUTILS ET COMPÉTENCES TECHNIQUES**

### ***INITIATION SONORISATION – Semestre 1***

Objectifs	Connaître et savoir manipuler de façon élémentaire la chaîne du son de l'enregistrement à la diffusion.
Organisation	S1 : 6h
Enseignant	Anthony Malterre

### ***Enregistrement et montage – Semestre 4***

1 journée théorique	Bref historique de l'enregistrement sonore ; Vue globale d'une chaîne d'enregistrement / mixage ; Différentes approches de la prise de son, essai de micros et comparaison ; Démonstration des possibilités techniques sur un enregistrement de studio existant (montage, mixage, ajout d'effets).
1 journée de pratique	Prise de son en petites formations ; expérimentation du montage.
Enseignant	Sylvain Kuntzmann

## UE 5 – ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET PROFESSIONNEL

### COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

#### *Musique assistée par ordinateur – S1, S2*

Contenus	Travail sur logiciel de composition et de son
Objectifs	Savoir maîtriser des logiciels de composition et de traitement du son. Un podcast sera réalisé en lien avec le cours d'initiation à la recherche.
Enseignant	Sylvain Kuntzmann

#### *Compétences numériques générales –S2*

Contenus	Travail sur logiciel de traitement de texte et de tableurs
Objectifs	Savoir maîtriser des logiciels de traitement de texte et tableurs. Les étudiants devront attester d'une certification PIX.
Enseignant	Sylvain Kuntzmann

### LANGUES VIVANTES

Contenus	Un niveau B2 est attendu en fin de formation. Les cours seront principalement basés sur le vocabulaire musical et laissera une grande place à l'oral. Des groupes de niveau seront établis suite à un test réalisé lors du premier cours.
Enseignant	Andrew Paulsen, Jesse Hugues

### MOBILITÉ & INTERNATIONAL

Contenus	Cursus européens et mobilité ; Erasmus+
Objectifs	Comprendre les enjeux d'une mobilité d'étude et savoir préparer une candidature Erasmus+
Enseignant	Lauren Suisse

### TRANSMISSION / MÉDIATION / PÉDAGOGIE

#### *Découverte des ateliers pédagogiques – semestres 1 et 2*

Contenus	Les étudiants en tronc commun assisteront en tant qu'auditeurs aux cours d'ateliers pédagogiques de DE2 et DE3 afin de découvrir le cœur de la formation du métier d'enseignant. Ils se serviront de ces observations pour nourrir leur réflexion pédagogique s'ils s'orientent vers la formation au diplôme d'État de professeur de musique.
Enseignants	Philippe Compagnon, Delphine Debeuf, Edwige Fouquet, Benjamin Paris, Emmanuel Pesme, Louis Théveniau, Barbara Tenneguïn, Géraldine Thébault

#### *Découverte des sciences humaines et sociales – semestres 1 et 2*

Contenus	Initiation à la didactique générale : Définir les objectifs d'un enseignement et adapter son mode de transmission. Construction des acquisitions (séquences, outils, définition d'objectifs, rapport au temps et gestion de l'évolution, développement des compétences techniques (intonation, rythme, analyse).
Enseignantes	Delphine Deboeuf, Géraldine Thébault

Contenus	Découverte des sciences de l'éducation : poser des repères généraux en sciences de l'éducation.
Enseignant	Philippe Péaud
Contenus	Initiation à la sociologie : définition, sociologie des publics de la culture
Enseignant	Guillaume Lurton
Contenus	Initiation à la psychopédagogie : les cours donnent aux étudiants des repères concernant la psychologie de l'enfant et de l'adolescent leur permettant de comprendre leur public.
Enseignant	Guillaume de Pereyra

### *Pédagogie de l'ensemble - semestres 1 et 2*

Contenus	Les étudiants assisteront à des cours de pédagogie de l'ensemble qui se déroulent dans le cadre de la formation au DE. Il s'agit pour eux d'acquérir les premiers outils de transmission à des publics.
Enseignants	Louis Théveniau

### *Présenter un programme - semestres 1 et 2*

Contenus	Savoir présenter et rédiger un programme à destination du public. Savoir présenter oralement un programme au public.
Enseignante	Clémence Vergnault

## **OUTILS D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

---

### **PORTFOLIO**

Objectifs généraux	Chaque étudiant réalise un portfolio durant ses études. Cet outil de professionnalisation tend à évoluer tout le long de la vie professionnelle de l'étudiant et vise à valoriser ses connaissances et savoir-faire. Cette démarche de réflexion permet à l'artiste de se mettre en valeur à travers un outil qui peut prendre différentes formes à l'image de l'étudiant.
Contenus	Vidéos, photo, CV, liens internet, revue de presse, enregistrements...
Organisation	Les coordinateurs de chaque département d'étude suivent l'avancée du travail des étudiants lors de plusieurs rendez-vous. Le portfolio sera évalué au semestre 4.

### **Environnement professionnel**

---

<b>Semestre 3</b>	Culture professionnelle, histoire de la culture en France, politiques culturelles, cadres d'emploi (contrats, intermittence), droits des interprètes Point sur le stage d'immersion professionnelle
Enseignants	Différents intervenants

### **Réseaux professionnels**

<b>Semestre 4</b>	Découverte des différents réseaux professionnels et leur fonctionnement.
Enseignants	Différents intervenants

### Stage d'immersion professionnelle

<b>Semestre 4 &amp; 5</b>	Les modalités des stages d'immersion dans le milieu professionnel ou de pratique artistique sont détaillées dans le DOCUMENT-CADRE « Stages et mises en situation professionnelle ». Ces stages sont élaborés par l'étudiant en concertation avec le coordinateur du département d'étude. Ils donnent lieu à un bilan écrit, pris en compte dans l'évaluation continue.
Exemples de contenus	Diffusion : accueil public et artistes, régie (lumières, plateau, etc.), communication, Production/création : assister/participer à des répétitions/concerts au sein d'un ensemble professionnel ; Encadrement de pupitres dans des orchestres d'élèves, etc. Enregistrement : enjeux, présentation des différentes tâches et métiers, assister à des séances d'enregistrement ; Communication et approche des médias ; Facture instrumentale et lutherie
Remarque	Le stage valide l'UE 6 des semestres 4 et 5 ; le rapport de stage participe à la validation de l'UE6 du semestre 6.

---

→ Se reporter au document cadre sur les stages à l'annexe 1, page 30

---

### ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Objectifs	L'engagement étudiant favorise l'acquisition de compétences et de savoirs qui contribuent à l'épanouissement, à la formation citoyenne et à une meilleure insertion des étudiants.
Validation	<p>Pour valider cet enseignement l'étudiant doit faire valoir :</p> <p><u>Une activité bénévole</u> au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ; <i>Le champ des activités bénévoles au sein d'une association pris en compte ne se limite pas aux activités menées dans des associations étudiantes internes aux établissements d'enseignement, mais il englobe également celles menées dans des associations externes à l'établissement. Les activités d'élus étudiants dans les conseils des établissements d'enseignement supérieur et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires sont également concernées par les dispositifs de validation dès lors que l'organisation étudiante qu'ils représentent a le statut d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901.</i></p> <p><u>Une activité professionnelle</u> : la validation concerne également les étudiants exerçant une activité professionnelle. <i>La notion d'activité professionnelle s'entend au sens large. Elle concerne toutes les modalités d'emploi des étudiants : étudiant salarié, travailleur indépendant, étudiant entrepreneur, etc.</i></p> <p><u>Une activité militaire</u> dans la réserve opérationnelle prévue au titre II du livre II de la quatrième partie du code de la défense ;</p> <p><u>Un engagement de sapeur-pompier volontaire</u> prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure ;</p> <p><u>Un engagement de service civique</u> prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national ;</p> <p><u>Un engagement de volontariat dans les armées</u> prévu à l'article L. 121-1 du code du service national.</p>

# Master « Musique : recherche et pratiques d'ensemble »

---

## GÉNÉRALITÉS

### DIPLÔME ET DOMAINES D'ÉTUDES

Ce programme, porté par l'Université de Poitiers en partenariat avec l'Université de Tours, le pôle Aliénor et l'Abbaye aux Dames de Saintes, s'adresse aux étudiants désireux d'associer un parcours de musicien interprète de haut niveau à un travail de recherche.

Ce Master vise à préparer l'insertion professionnelle des étudiants en développant leurs aptitudes techniques et scientifiques en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets individuels. Cette formation entend aussi favoriser la maîtrise des principes élémentaires de la transmission des connaissances et la mise en valeur des savoir-faire, par le biais d'un enseignement fondé sur l'interactivité, le travail en équipe et la prise d'initiative.

Le parcours « Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble » permet de définir son projet d'étude et de se forger des outils de professionnalisation, dans des contextes divers d'exercice des métiers d'interprète : concerts, spectacles, enregistrements audio ou vidéo, médiation musicale, enseignement.

Cette formation aboutit à un Master universitaire délivré par l'Université de Poitiers.

- Diplôme : MASTER
- Mention : Musicologie
- Parcours : Musique : recherche et pratiques d'ensemble

Durée de référence : 4 semestres / 120 ECTS

Ce Master est ouvert dans les domaines d'études suivants :

- Musique ancienne (pôle Aliénor)
- Orchestre classique et romantique (Abbaye aux Dames de Saintes)

### CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS D'ENTRÉE

Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSPM) et d'une licence de musique et/ou musicologie
- être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie.

### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CURSUS

La formation prépare les étudiants à construire une démarche musicale et artistique personnelle qui prenne en compte les évolutions actuelles des métiers et des pratiques et démarches artistiques.

- Association étroite de la recherche musicologique et des pratiques artistiques
- Approfondissement des répertoires principaux
- Préparation à l'insertion dans le milieu professionnel

### COORDINATEURS·RICES

- Responsables du Master : Thierry Favier (Université de Poitiers)
- Musique ancienne : Claire Michon (pôle Aliénor)
- Orchestre classique et Romantique : Catherine Puig (Abbaye aux Dames de Saintes)

### PARCOURS ET PROFESSIONNALISATION

Le projet de l'étudiant est placé au centre de sa formation : un suivi individualisé l'aide à définir son projet d'étude et ses objectifs professionnels, et à se forger des outils de professionnalisation, dans des contextes divers d'exercice des métiers d'interprète.

Partenaires : Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP), établissements européens, festivals et ensembles spécialisés, etc.

Pour des raisons d'organisation du planning des cours, le parcours simultané DE et Master est soumis à un accord de la direction.

## ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances sont détaillées dans le REGLEMENT DES ETUDES de l'Université de Poitiers : [www.sha.univ-poitiers.fr](http://www.sha.univ-poitiers.fr)

Évaluation de l'UE 3 : se reporter au REGLEMENT DES ETUDES du pôle Aliénor partie V.

## ORGANISATION ET EMPLOI DU TEMPS

Les séminaires du tronc commun sont groupés par session de deux jours pour limiter le nombre de déplacements des étudiants et pour permettre plus particulièrement aux étudiants du parcours MRPE de mener parallèlement des activités de musiciens interprètes et/ou d'enseignants.

Les étudiants de Poitiers comme ceux de Tours suivent une partie des cours dans l'université partenaire.

Les enseignements spécifiques du parcours Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble se déroulent à l'Abbaye-aux-Dames de Saintes et au Pôle Aliénor de Poitiers. Ceux du parcours Musique et sciences humaines se répartissent également entre Tours et Poitiers.

Enfin, quelques enseignements sont délocalisés (Bibliothèque Nationale, Fondation Royaumont, Haute École de Musique de Genève ou Bern).

## GRILLE DE COURS MASTER de MUSIQUE ANCIENNE

Intitulé de l'UE Semestre 1	Volume horaire	ECTS	Intitulé de l'UE Semestre 2	Volume horaire	ECTS
<b>UE 1 – Enseignements disciplinaires</b>	<b>44</b>	<b>12</b>	<b>UE 1 – Enseignements disciplinaires</b>	<b>37</b>	<b>9</b>
<i>Concepts et outils</i>	18		<i>Concepts et outils</i>	12	
<i>La performance musicale</i>	24		<i>Écriture scientifique</i>	12	
			<i>Encadrement du mémoire</i>	1	
			<i>Journée de présentation des mémoires</i>	6	
			<i>Suivi de manifestations scientifiques</i>	6	
<b>UE 2 – Compétences auxiliaires</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>UE 2 – Compétences auxiliaires</b>	<b>36</b>	<b>6</b>
<i>Langue vivante</i>	18		<i>Langue vivante</i>	18	
			<i>Compétences numériques</i>	12	
			<i>Journée des professionnels</i>	6	
<b>UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation</b>	<b>74</b>	<b>15</b>	<b>UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation</b>	<b>90</b>	<b>15</b>
<i>Pratique instrumentale</i>	12		<i>Pratique instrumentale</i>	12	
<i>Musique de chambre</i>	20		<i>Musique de chambre</i>	20	
<i>Production et diffusion artistique</i>	42		<i>Production et diffusion artistique</i>	40	
			<i>Récital solo et ensembles</i>	---	
			<i>Étude des traités</i>	18	
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>	<b>30</b>	<b>TOTAL</b>	<b>163</b>	<b>30</b>

Intitulé de l'UE Semestre 3	Volume horaire	ECTS	Intitulé de l'UE Semestre 4	Volume horaire	ECTS
<b>UE 1 – Enseignements disciplinaires</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>UE 1 – Enseignements disciplinaires - Mémoire</b>	<b>18</b>	<b>12</b>
<i>Sources de la performance musicale</i>	12		<i>Sources de la performance musicale</i>	12	
<i>Usage de l'analyse</i>	18		<i>Journée de présentation des mémoires</i>	6	
<i>Encadrement du mémoire</i>	1		<i>Soutenance d'un mémoire de recherche</i>		
<b>UE 2 – Compétences auxiliaires</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>UE 2 – Professionnalisation</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<i>Readings in musicology</i>	12		<i>Stage ou validation de l'expérience professionnelle</i>	--	
<i>Compétences numériques</i>	12				
<b>UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation</b>	<b>98</b>	<b>15</b>	<b>UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation</b>	<b>74</b>	<b>12</b>
<i>Pratique instrumentale</i>	12		<i>Pratique instrumentale</i>	12	
<i>Musique de chambre</i>	20		<i>Musique de chambre</i>	20	
<i>Production et diffusion artistique</i>	42		<i>Production et diffusion artistique</i>	42	
<i>Organologie</i>	24		<i>Récital solo et ensembles</i>	--	
<b>TOTAL</b>	<b>153</b>	<b>30</b>	<b>TOTAL</b>	<b>98</b>	<b>30</b>

### Forme des enseignements

CM : cours magistral

TD : travaux dirigés

APP : autres pratiques pédagogiques (ateliers d'apprentissage, de recherche, plateforme en ligne, suivi individuel, etc.)

### Modalités d'évaluation

CCI : contrôle continu intégral

CT : contrôle terminal

Quitus présence

## CONTENUS DES COURS

### UE 1 – Enseignements disciplinaires - Mémoire

☒ Universités de Poitiers et de Tours

Les enseignements universitaires sont dispensés au sein des deux départements de musique et musicologie des universités partenaires, par les enseignants-chercheurs du centre de recherches interdisciplinaires en Histoire, arts et musicologie (CRIHAM, EA 4270), du Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR – UMR 7323), du laboratoire Interactions culturelles et discursives (EA 6297), et par des chercheurs invités.

Les descriptifs complets des cours et des bibliographies sont disponibles dans la brochure du département de musicologie des universités de Tours et Poitiers, ainsi que les modalités de contrôle des connaissances : <http://sha.univ-poitiers.fr/master-musicologie>

#### *Concepts et outils*

Semestre 1

Le séminaire propose une réflexion sur les définitions, les approches et les enjeux de la musicologie contemporaine. Plusieurs séances seront consacrées à une série de concepts communs aux sciences humaines qui sont couramment mobilisés dans le champ musicologique.

Semestre 2

Cet enseignement s'attache à répondre aux besoins des étudiants dans les premières étapes de leur recherche et les débuts de la rédaction de leur mémoire d'étape. Il présente les principales ressources (encyclopédies, revues, ressources numériques) dans les différents domaines de la musicologie : musicologie historique, ethnomusicologie, Popular Music studies. Il aborde la constitution d'une bibliographie et la recherche de sources de différents types. La réalisation d'un entretien en lien avec le sujet du mémoire permet de sensibiliser à l'intérêt du croisement de différentes sources et à l'analyse de discours.

#### *Source de la performance*

Semestre 1

Ce séminaire est consacré aux différents aspects de la performance musicale envisagée dans des contextes très divers. Il est organisé en huit séances indépendantes. Les étudiants doivent en suivre quatre dont deux, "Enjeux de la performance" et "Écritures et oralité" sont obligatoires. Les autres abordent des aspects plus spécifiques de la performance musicale dans différents champs de la création musicale.

Semestres 3 et 4

Ce séminaire est organisé en séances autonomes qui proposent chacune une réflexion sur une problématique liée à la performance musicale à partir de sources très diverses (sources musicales, iconographiques, sources audio et audiovisuelles, etc.).

#### *Écriture scientifique*

Semestre 2

Ce séminaire forme les étudiants aux particularités et aux normes de l'écrit scientifique, en vue de la rédaction du mémoire d'étape. Les questions du lexique, du niveau de langue, de la structuration du discours (hiérarchie des titres, utilisation du paragraphe), de l'argumentation, du statut de l'exemple et de la citation, etc. seront traitées à partir des travaux des étudiants.

#### *Suivi de manifestations scientifiques*

Semestre 2

Les étudiants doivent suivre une série de manifestations scientifiques. Ils sont invités à assister aux manifestations organisées par les laboratoires des universités de Tours et Poitiers mais peuvent également choisir d'autres manifestations, particulièrement si elles sont en rapport direct avec leur sujet de recherche. Il leur faut alors en informer le responsable du master et produire une attestation de l'organisateur de la manifestation.

### *Mémoire de recherche*

Semestres 1 & 2	Aide individualisée : Définition du champ d'étude et de la problématique ; bilan historiographique et bibliographie ;
Semestres 3 & 4	Aide individualisée à la préparation du mémoire de recherche
Enseignants	Enseignants-chercheurs des départements de musicologie de Tours et Poitiers

### *Journée de présentation des mémoires*

Semestres 2 et 4

Cette journée propose aux étudiants de présenter oralement l'avancée de leur recherche et de faire part de leur questionnement et de leurs difficultés. C'est un moment privilégié d'échanges entre étudiants et enseignants. Les échanges accorderont une place essentielle aux problématiques communes et aux enjeux propres à la discipline.

### *Usage de l'analyse*

Semestre 3

Le cours « usages de l'analyse » est conçu pour guider les étudiants dans la conception, la réalisation et la rédaction des passages du mémoire de M2 qui requièrent l'analyse et/ou la description de matériaux musicaux variés.

## UE 2 – Compétences auxiliaires - Professionnalisation

Universités de Poitiers et de Tours

### *Langue vivante*

Semestres 1 et 2

Approfondissement de l'enseignement en langue vivante adapté à la discipline.

Objectifs :

- Maîtriser le vocabulaire spécifique de la discipline dans une langue étrangère
- Être capable de comprendre un texte spécialisé en langue étrangère et d'en résumer les principales lignes dans la même langue.

### *Readings in musicology*

Semestre 3

Ce module propose un enseignement en langue anglaise consacré à l'analyse d'un corpus de textes musicologiques en anglais.

Objectifs :

- Présenter en anglais le contenu d'un écrit musicologique
- Participer à une discussion en anglais sur des questions de musicologie.

### *Compétences numériques*

Semestre 3

Ce module propose un apprentissage aux fonctions avancées des logiciels de montage audio-vidéo et un suivi individuel des étudiants sur les logiciels présentés au semestre 2, individualisé en fonction des besoins des étudiants.

Objectifs :

- Maîtrise d'un logiciel de montage audio-vidéo
- Maîtrise de différents logiciels (bureautique, édition musicale, web-édition)

### *Stage d'insertion professionnelle*

Semestre 4

Durée : 1 mois minimum ou équivalent horaire

## UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation

☒ pôle Aliénor

### **PRATIQUE INSTRUMENTALE**

Organisation	Cours individuel 12h / semestre
Enseignants	Tous professeurs référents
Évaluation	Évaluation continue notée et récital de fin d'année. ⇒ REGLEMENT DES ETUDES

### **MUSIQUE DE CHAMBRE**

Organisation	14h / semestre
Remarque	Les étudiants en Master sont intégrés aux ensembles avec les étudiants en DNSPM/Licence et DE ⇒ page 20 et peuvent également avoir des cours spécifiques.

### **PRODUCTION ET DIFFUSION ARTISTIQUE**

En complément des deux modules ci-dessous, les contenus de ce module sont définis en concertation avec l'étudiant en fonction de son projet, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (UE1, UE3, UE6) : Early Music Lab, rhétorique musicale, basse continue, accords et tempéraments, sessions spécifiques, etc. ⇒ pages 19 à 21

NB : Les modules « Projet de réalisation artistique » et « Enregistrement et montage » sont organisés alternativement une année sur 2 et peuvent donc avoir lieu soit en Master 1, soit en Master 2.

#### **Projet de réalisation artistique**

Objectifs	Réalisation collective d'un concert ou spectacle à destination de publics divers : scolaires, tous public. La dimension de médiation doit être travaillée : dossier pédagogique en direction des enseignants des écoles, éventuellement interventions dans les classes avant les concerts, programme, présentation orale.
Semestre impair	Conception et élaboration du projet
Semestre pair	Réalisation d'un concert ou spectacle à destination de publics divers : scolaires, tous public.
Remarque	Les concerts seront réalisés en collaboration un lieu de programmation et, le cas échéant, des ensembles spécialisés.
Enseignant	Nicolas Brasart

⇒ DOCUMENT-CADRE « Projet de réalisation artistique », et REGLEMENT DES ETUDES.

#### **Enregistrement et montage**

Formation à l'enregistrement, à la direction artistique, à la pratique de la session d'enregistrement, pouvant aboutir à la réalisation d'une « maquette ».

Objectifs	Être capable de réaliser des enregistrements simples et pratiquer des montages simples ; Avoir une expérience de la session d'enregistrement avec tous ses paramètres : préparation artistique, pratique, technique, balance, direction artistique, plan de montage, montage, mixage, etc.
Semestre impair	Formation à l'enregistrement et au montage.
Semestre pair	Session d'enregistrement, réalisation du plan de montage, participation au montage et mixage final.
Enseignants	Laurent Baraton et Claire Michon

### **ÉTUDES DES TRAITÉS**

☒ Universités de Poitiers & Tours

Semestre 2 : Ce séminaire s'attachera à la lecture approfondie des principaux traités musicaux (rhétorique, écrits théoriques, méthodes instrumentales) de la période baroque, et d'en dégager les enjeux fondamentaux afin d'approfondir les connaissances théoriques et amener à de véritables mises en pratique dans l'exécution instrumentale.

### **ORGANOLOGIE**

☒ pôle Aliénor

Semestre 3 : Ce séminaire prend des formes différentes selon les spécialités instrumentales des étudiants. Il peut être mutualisé avec les étudiants du domaine « orchestre classique et romantique » ou des étudiants en DNSPM de musique ancienne

# MODALITÉS DE VALIDATION & D'ÉVALUATION

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études est disponible en téléchargement sur le sharepoint du pôle Aliénor. Il est très important de le consulter. Il comprend 7 parties :

- I - Présentation des formations et modalités d'accès
- II – Dispositions générales aux formations
- III – Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM)
- IV – Diplôme d'État de professeur de musique (DE)
- V – Master universitaire Musique : recherche et pratique d'ensemble (MRPE)
- VI - Parcours de formation
- VII - Étudiants étrangers

## CONSEIL DES ÉTUDES

Le conseil des études a pour mission de suivre la dynamique des départements ou promotion ; garantir la cohérence des projets ; suivre et évaluer les parcours de chaque étudiant ; valider les décisions de poursuite d'études, de redoublement, etc...

A la suite des conseils, il sera établi un bulletin semestriel par étudiant, comportant les notes et commentaires des enseignants et les avis ou décision du conseil des études.

Les conseils des études sont organisés pour chaque département d'étude dans le cursus DNSPM et par promotion pour les étudiants en formation au DE musique et DE danse.

## ASSIDUITÉ & PONCTUALITÉ

Pour tous les cours dispensés, **assiduité et ponctualité aux cours sont obligatoires.**

Il n'est pas autorisé de placer une répétition ou une prestation publique sur l'horaire d'un cours.

Toute absence au pôle Aliénor doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du département musique. Cette autorisation peut être refusée. Se reporter aux règlements intérieurs.

## BARÈME

Ce barème, utilisé pour les unités d'enseignement évaluées au pôle est compatible avec le système européen de transfert de crédits (ECTS : *European Credit Transfer System*).

- Chaque note correspond à ce qui est attendu de l'étudiant à un moment donné de sa formation, par rapport au niveau à atteindre.
- Des notes intermédiaires sont possibles.
- Les enseignants occasionnels (stages et master - classes) remplissent une fiche d'appréciation formative, avec un commentaire.

Barème pôle Aliénor	Barème ECTS	Appréciation générale
18 et plus	A	Excellent à exceptionnel
17 16	B	Très bien
15 14	C	Bien
13 12	D	Assez bien
11 10	E	Satisfaisant (résultat minimum attendu)
9 8	F	Résultat en deçà des attentes, mais l'évaluateur a confiance dans la capacité de l'étudiant-e à recouvrer le niveau attendu
< 8	Fx	Résultat insuffisant et inquiétude quant à la capacité d'atteindre les objectifs visés. En-dessous de 7 : résultat très insuffisant

Certains cours sont validés sans note, mais avec un quitus (certificat de présence et de participation) :

*ecc* : évaluation continue sur certificat de participation

*ecn* : évaluation continue notée

*e* : examen noté

Quelques enseignements ont un barème d'évaluation spécifique : Stages d'immersion professionnelle (DNSPM et Master)

# RÉFÉRENTIEL DE FORMATION MUSIQUE ANCIENNE

---

## Constitution d'un « Portfolio »

---

L'étudiant apprend à maîtriser, avec une approche professionnelle, des œuvres diverses représentatives de sa discipline. Il apprend ainsi à se constituer un répertoire large.

Tout au long de ses études, avec l'aide de son professeur de répertoires principaux, l'étudiant constitue un portfolio rassemblant :

- Programmes et enregistrements/vidéos de prestations publiques dans le cadre des études
- Enregistrements de prestations publiques ou de maquettes
- Liste des œuvres travaillées (musique de chambre, solo)
- Biographie, CV, articles de presse, photos
- Rapport de stage

Ce portfolio, qui peut prendre une forme numérique (documents écrits, audio/vidéo)

- est un support de scolarité, et à ce titre fait l'objet d'un suivi par le coordinateur
- constitue une « carte d'identité multimedia » utile au moment de l'insertion professionnelle (dossier de présentation pour de futures candidatures, etc).

Forme libre : site web, blog, page facebook, fichier sur clé USB, support papier, etc.

### Calendrier

1. Début S2 : RDV collectif (DN1) avec le coordinateur
2. Fin S2 : présentation de la 1ère ébauche du portfolio
3. Milieu S4 : présentation du portfolio

## Objectifs communs à tous les instruments du département

---

La formation aide l'étudiant à acquérir et approfondir la connaissance des styles et des répertoires, et à développer ses compétences instrumentales. Elle l'amène à construire une démarche personnelle et « historiquement informée » qui prenne en compte l'évolution des pratiques artistiques.

L'objectif de la formation est de renforcer les liens entre la culture du répertoire et la pratique de l'artiste sur scène (maîtrise instrumentale et connaissances des styles).

Un accent particulier est mis sur l'autonomie et la préparation à la recherche (lecture de traités, recherche de répertoires, contexte et pratiques historiques, organologie, édition, etc).

<b>CULTURE DU RÉPERTOIRE</b>	<b>Commentaires généraux et objectifs pour DNI</b>	<b>Objectifs pour DN2</b>	<b>Objectifs pour DN3</b>
<u>Culture générale des musiques anciennes</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déchiffrer de façon structurée un répertoire (corpus d'œuvre) autour des pièces travaillées (solo, artistiques, culturels, conscience de leur importance dans l'élaboration de l'interprétation,</li><li>• Lire, analyser et mettre en application les traités et sources.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissances des sources historiques : lecture et contextualisation des sources,</li><li>• Présenter les sources et expliquer son interprétation, ses choix (édition, interprétation)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prise en compte des enjeux rhétoriques et des notions fondamentales : adaptation, qualité du discours et de l'action, mémoire.</li><li>• Inclure dans au moins un projet les liens entre la musique et un autre</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relier ses connaissances à la pratique instrumentale et à l'élaboration de l'interprétation.</li> <li>Apprendre à contextualiser les données historiques, artistiques, culturelles, et les intégrer à l'interprétation.</li> <li>Réaliser un projet portant sur l'application pratique d'un aspect du jeu selon une ou des sources historiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondir l'application de la rhétorique dans son jeu.</li> <li>Connaître l'évolution de l'interprétation depuis le renouveau de la musique ancienne et discerner les différents courants d'interprétation d'aujourd'hui.</li> <li>Le travail écrit de fin de S4 doit d'étoffer des réflexions et expériences.</li> </ul>	<p>art (littérature ou peinture, sculpture, architecture).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des choix libres, conscients et argumentés.</li> </ul>
<u>Improvisation, ornementation</u>  <u>Basse Continue</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition d'outils théoriques et pratiques.</li> <li>Analyse des pièces abordées.</li> <li>Pratique de l'ornementation et de la diminution.</li> <li>Pratique et approfondissement de la basse continue (rôle, connaissance des exemples).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer ses connaissances théoriques sur les différents styles d'ornementation et des diminutions.</li> <li>Improviser/composer/arranger en ayant une connaissance des exemples écrits (selon les styles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orner, diminuer, improviser, composer, réécrire, ajouter des voix : développer ses connaissances théoriques et multiplier ses expériences pratiques (orner et diminuer dès le déchiffrage).</li> <li>Être capable de transmettre et d'expliquer ses connaissances à ses partenaires de musique de chambre.</li> <li>Basse continue : appliquer de façon autonome la connaissance des styles.</li> </ul>
<u>Instruments complémentaires</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Claviers : Toucher d'autres claviers (orgue, clavicorde, clavecin), pratique d'instruments mélodiques ou du chant.</li> <li>Instruments mélodiques : pratiques des claviers et si possible d'autres instruments ou du chant.</li> </ul>		
<u>Organologie, tempéraments et accord</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre conscience de l'importance du choix de l'instrument approprié au répertoire.</li> <li>Savoir accorder un instrument à clavier (clavecin, orgue positif),</li> <li>Comprendre l'intérêt des tempéraments en connaître les principaux,</li> <li>Stages ou rencontres autour d'instruments historiques ou reconstitués.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choisir un tempérament selon les situations de jeux</li> <li>Mettre en application les connaissances théoriques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anticiper les conditions (répertoires, instruments, accord) pour les répétitions/concerts.</li> </ul>

<b>PRATIQUE COLLECTIVE</b>	<b>Commentaires généraux et objectifs pour DNI</b>	<b>Objectifs pour DN2</b>	<b>Objectifs pour DN3</b>
<u>Pratiques d'ensemble</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prestations publiques dans divers contextes incluant des présentations orales et écrites.</li> <li>Les initiatives personnelles sont primordiales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement des initiatives : constituer des groupes et choix de répertoires adaptés.</li> <li>Préparer en temps restreint une œuvre de musique de chambre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être autonome dans la constitution de groupes, le choix du répertoire et le planning de répétitions.</li> <li>Pouvoir être le « leader » dans un groupe.</li> </ul>
<u>Élargissement du répertoire</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déchiffrer de façon structurée un répertoire (corpus d'œuvre autour des pièces travaillées.</li> <li>Développer la curiosité par des exemples enregistrés et du déchiffrage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élargir le répertoire abordé.</li> <li>Développer l'autonomie dans la recherche de nouveaux répertoires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être autonome dans la recherche de répertoires.</li> <li>Connaître la discographie et la littérature critique (contemporaine et postérieure) du répertoire abordé.</li> <li>Initiation à la recherche.</li> </ul>

<b>L'ARTISTE L'INSTRUMENTISTE LE CHANTEUR</b>	<b>Commentaires généraux et objectifs pour DNI</b>	<b>Objectifs pour DN2</b>	<b>Objectifs pour DN3</b>
<u>Méthodes de travail</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan des compétences à l'entrée en DNSPM : prise de conscience des acquis et de la façon dont ils ont été intégrés.</li> <li>Analyser et enrichir ses méthodes de travail personnelles et les adapter aux œuvres abordées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité du travail personnel : concentration, détente, conscience des aspects corporels, gestion du temps.</li> <li>Développer l'autonomie et apprendre à travailler en un temps donné.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir élaboré des stratégies de travail personnelles permettant de s'adapter à différents rythmes de travail et à diverses situations professionnelles.</li> <li>Pouvoir expliciter ses choix d'interprétation et de méthode de travail lors de mise en situation</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager son parcours d'études (Erasmus, Master, DE, doctorat) en fonction d'un projet professionnel.</li> </ul>		pédagogique, ou pour « mener » une répétition.
<u>Maîtrise instrumentale</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition d'une technique souple, adaptée aux besoins de chaque pièce et à chaque domaine instrumental ou vocal.</li> <li>• Identifier ses manques, ses faiblesses, ses qualités.</li> <li>• Développer et approfondir sa technique à partir de ses connaissances.</li> <li>• Techniques de jeu anciennes (doigtés, articulations, etc.) et contemporaines pour certains instruments.</li> <li>• Jouer en public le répertoire abordé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser de façon systématique et raisonnée les pratiques et techniques anciennes du jeu instrumental.</li> <li>• Prise en compte des données organologiques et adapter sa technique aux instruments choisis.</li> <li>• Gestion de la préparation de concert et maîtrise du jeu en public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnalité musicale affirmée, capable d'évolution et d'adaptation, engagée dans les pratiques collectives et solistes.</li> <li>• Relier les aspects techniques, organologiques, historiques, stylistiques avec son interprétation, et prendre en compte tous ces éléments dans la préparation de concert ;</li> <li>• Maîtriser son jeu en public ; faire preuve de réactivité et d'adaptation dans la préparation/pendant le concert.</li> </ul>
<u>Répertoire spécifique par instrument</u>	<p>Au début de la première année, l'étudiant établit avec l'aide de son professeur d'instrument une liste « a minima » d'œuvres qui devront avoir été travaillées (abordées et/ou abouties) avant la fin des 3 années de formation.</p>		

## Concerts du 4<sup>e</sup> semestre et de fin d'étude

### Constitution des programmes

Pour constituer ces programmes, doit pouvoir puiser dans le répertoire travaillé en cours depuis son entrée en formation. De cette façon la période consacrée à la préparation de l'épreuve est d'une durée raisonnable et n'est pas une mise entre parenthèse des études.

Un programme thématique est possible. Il doit toutefois être varié et comprendre des œuvres d'au moins 2 esthétiques ou périodes différentes. Il doit également permettre d'apprécier des compétences et qualités diverses. Le thème peut être considéré comme un prétexte ou un argument ; il devient le fil conducteur du concert. Le thème peut contribuer à la sélection des pièces, mais il pourrait aussi apparaître après le choix du programme.

Une sonate, ou un mouvement de sonate pour instrument mélodique et instrument polyphonique peut être incluse à ces programmes (concert de fin d'études : soit à la partie de 30', soit à la partie de 15').

### Concert de fin d'études (S6)

*Extrait du règlement des études : L'Étudiant peut faire appel à des musiciens non étudiant au pôle Aliénor ; il assume la responsabilité artistique du choix de ces musiciens. Le nom de chacun d'entre eux doit être communiqué au pôle Aliénor au plus tard 48 heures avant le concert. En cas d'accident, l'activité de ces artistes ne sera pas associée à celle du pôle Aliénor ; c'est la responsabilité civile des artistes qui couvrira les risques.*

### Critères d'évaluation des concerts de fin d'études (DNSPM, DE) et concerts de S4

- Conformité aux attentes indiquées dans le chapitre du règlement des études consacré à ce moment d'évaluation ;
- Qualité du dossier (concert de S4, concert de fin d'études DE) ou du programme destiné au public (concert de fin d'études S6) ;
- Programme varié et présentant un bon intérêt artistique ;
- Qualité artistique des prestations d'ensemble ; capacité à s'entourer d'une équipe de partenaires d'un bon niveau artistique et à soutenir, dans la préparation et sur scène, la responsabilité artistique de l'ensemble ;
- A titre individuel, faire preuve d'une très bonne maîtrise instrumentale ou vocale, au service d'une expression artistique exigeante, engagée et aboutie ;
- Capacité à mener une médiation avec le public bien adaptée à celui-ci et artistiquement pertinente.



# ANNEXE 1 : DOCUMENT CADRE SUR LES STAGES

---

## STAGES ET MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES DNSPM & MASTER

Ce document est communiqué aux structures d'accueil, aux tuteurs de stage et aux étudiants, afin que tous disposent des mêmes informations.

### Principes généraux<sup>1</sup>

Les stages et les mises en situation professionnelle visent à donner aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier et à favoriser ainsi leur insertion.

Les stages, comme les mises en situation professionnelle, ont une **finalité pédagogique**.

## LE STAGE

### I – Définitions

Le stage est généralement une **expérience individuelle** : un étudiant placé dans une équipe professionnelle. Des formules de stages bénéficiant à un groupe d'étudiant peuvent exceptionnellement être mis en place.

Il fait l'objet d'une **convention de stage**, signée par l'établissement d'enseignement, la structure d'accueil et chaque étudiant. (cf. VII – 1)

**Le stage peut être de deux natures : immersion dans le milieu professionnel ou pratique artistique.**

#### *Le stage d'immersion dans le milieu professionnel*

Ce type de stage permet à l'étudiant de mieux connaître son futur univers professionnel, dans les dimensions autres que l'interprétation artistique telles que l'administration, la médiation, les relations avec les publics, l'organisation de la production ou de la diffusion, les dimensions techniques et technico-artistiques. **Il doit avoir un contenu en rapport avec l'activité artistique.**

Ce stage aidera l'étudiant à conforter son projet professionnel, à mieux comprendre les diverses dimensions de la formation qui lui est dispensée, en élargissant sa connaissance des réalités des métiers.

#### *Le stage de pratique artistique*

Ce type de stage permet à l'étudiant de participer au travail artistique de la structure d'accueil. Il peut ne pas aboutir à une présence sur le plateau.

Des collaborations entre l'établissement et des structures de création ou de diffusion (ex : orchestres), peuvent néanmoins conduire à des actions à **visée pédagogique** pour un groupe d'étudiants, forme collective du stage, pouvant donner lieu à une ou plusieurs représentations devant un public.

En cas de production devant un public, la présence d'étudiants de l'établissement et les conditions d'élaboration du spectacle doivent être clairement indiquées au public, sur tous les supports de communication.

### II – Durée du ou des stages

Avant la fin de ses études, l'étudiant devra avoir suivi un volume horaire minimum de 70 heures de stage (deux semaines à temps plein environ).

Ce volume horaire peut être fractionné en plusieurs stages (3 au maximum) auprès de structures d'accueil différentes.

Toutefois la durée minimum d'un stage auprès d'une structure est de 3 jours, ou 18 heures.

Dans le cadre d'un deuxième DNSPM, l'étudiant aura à suivre un stage supplémentaire pour le 2<sup>ème</sup> DNSPM.

La durée journalière du stage ne doit pas dépasser 8h, sauf dérogation.

#### *Étudiants en DNSPM*

Le (ou les) stage(s) est (sont) valorisés dans la maquette en 2 et 3<sup>ème</sup> année de formation. Toutefois, il est possible d'en réaliser dès la 1<sup>ère</sup> année de formation.

#### *Étudiants en MASTER « musique : recherche et pratique d'ensemble »*

Le stage est préparé au cours de la 1<sup>ère</sup> année et doit être effectué au cours de la 2<sup>e</sup> année.

Il peut être remplacé par une mise en situation professionnelle organisée par le pôle Aliénor (cf page 3), ou une validation de l'expérience professionnelle.

Volume horaire minimum 35h, de préférence en un seul stage, mais pouvant être réparti en 2 stages.

### III – Stage à l'étranger

#### *Hors cadre Erasmus*

Pour les stages à l'étranger, les dispositions sont les mêmes que pour un stage en France. La convention sera rédigée en anglais.

#### *Dans le cadre du programme Erasmus +*

---

<sup>1</sup> Ce document-cadre reprend les principales préconisations de la circulaire préparée par le ministère de la culture et le ministère du travail.

La charte Erasmus « élargie » permet aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de ce programme. La durée d'un stage dans le cadre d'Erasmus + est de 2 mois minimum. Pour cette raison, les stages Erasmus doivent plutôt être envisagés dans le cadre d'un master.

#### **IV – Modalités de préparation et de déroulement du stage**

##### **IV – 1 Recherche du stage**

Elle incombe à l'étudiant ; celui-ci peut demander conseil au coordinateur de son département d'études, à son professeur référent, au directeur musique. Lors de sa prise de contact avec la structure d'accueil, l'étudiant doit exposer les conditions du déroulé du stage à cette structure, à l'aide du présent document cadre. Cette recherche doit être commencée rapidement, et l'étudiant doit faire une proposition au plus tard lors du rendez-vous individuel du semestre 3 avec le coordinateur du département.

##### **IV – 2 Période de stage**

Le stage peut être effectué

###### **2. Pendant la période de cours :**

Dans ce cas, l'étudiant doit communiquer en même temps que la demande de convention de stage complètement renseignée, et au plus tard 1 mois avant le début du stage, les dates à l'aide du formulaire de demande d'autorisation d'absence afin de négocier le calendrier. Le coordinateur du département d'études ou la direction peuvent refuser un stage si celui-ci occasionne trop d'absences, ou des absences dont les conséquences sont trop importantes (musique de chambre par exemple).

*Nota Bene : le stage ne peut pas se dérouler sans cette autorisation d'absence.*

###### **2. Pendant les périodes de vacances universitaires, à l'exception de la période de fermeture de l'établissement (20 juillet-20 août environ suivant les années et durant les congés de Noël).**

*Nota Bene : Les étudiants ayant fait une demande de mobilité Erasmus pour une période couvrant tout ou partie du DN2 ou DN3 doivent anticiper leur(s) stage(s) en DN1 ou DN2.*

*Le premier stage de S5 doit avoir été effectué avant le 10 juin (stage terminé) de la deuxième année de DNSPM.*

*La totalité des stages doivent être effectués, et le rapport remis, avant le 15 mars du dernier semestre d'études. Au-delà de cette date, l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante (à l'Université et au pôle Aliénor) pour obtenir le DNSPM et la licence ou le Master.*

##### **IV – 3 Procédure administrative**

1. L'étudiant doit demander conseil au coordinateur du département d'études (DNSPM) ou du Master, qui juge du bien-fondé du stage, de sa durée et des dates.
2. **Deux mois au plus tard avant le début du stage**, l'étudiant doit remplir et faire remplir par le coordinateur et par l'entreprise d'accueil une demande de convention de stage (feuille à se procurer sur le cloud ou auprès de Christelle Herbin). Une fois cette feuille remplie complètement et retournée à l'établissement, **au plus tard un mois (hors vacances)** avant le début du stage, la convention pourra être rédigée et signée.

Il peut dans certains cas particulier (stage en milieu complexe) être prudent d'anticiper et notamment de demander qui signe la convention et sous quelle échéance.

*Nota Bene : **Il faut impérativement que la convention de stage soit signée** par les trois signataires (étudiant, entreprise d'accueil et établissement d'enseignement) **15 jours avant le début du stage**. Au-delà la convention ne pourra plus être traitée administrativement et le stage ne pourra pas avoir lieu*

Voir un rétro-planning pour les étudiants en DNSPM en annexe 1

#### **V – Évaluation du stage**

##### **Rapport de stage**

Pour chaque stage effectué, l'étudiant doit rendre un rapport de stage de 5 à 10 pages, **en l'envoyant en pdf** à la coordinatrice des études et au coordinateur de département.

Si l'étudiant effectue plusieurs stages de même nature, il peut rendre un seul rapport de stage faisant état de ses différentes expériences<sup>2</sup>.

*Nota Bene : Pour la rédaction de ce rapport, l'étudiant peut s'appuyer sur les éléments proposés en annexe 2.*

##### **Modalités d'évaluation**

###### **Étudiants en DNSPM**

L'évaluation du stage est faite par le coordinateur du département d'études<sup>3</sup>.

La validation du stage prend en compte :

- le ou les stages effectués (conventions de stage)
- la ou les fiches d'appréciation des tuteurs

<sup>2</sup> Lorsqu'un étudiant effectue des stages supplémentaires au-delà de la durée de 70 heures, et qu'un ou plusieurs rapports ont déjà été rédigés pour les stages précédents, le rapport de stage est facultatif.

### ***Étudiants en MASTER « musique : recherche et pratique d'ensemble »***

#### ***Le stage participe à la validation de l'UE 2 au semestre 4***

Le stage est validé sur quitus (certificat de présence).

Il peut faire l'objet d'une validation de l'expérience professionnelle.

### **VI – Demandes de validation concernant les stages (DNSPM et Master)**

Des validations des acquis antérieurs concernant les stages peuvent être demandées. Selon les cas, elles suivent des procédures différentes :

#### **Étudiants inscrits dans le « Parcours orchestre » au sein de l'Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine**

Ce parcours tient lieu de stage, et valide entièrement les stages de DNSPM. Les étudiants doivent rédiger un rapport de stage (voir plus haut) pour valider l'UE 5 du semestre 5.

#### **Procédure pour les étudiants impliqués dans un ensemble constitué justifiant d'activité régulière**

La demande de validation (avec justificatif) doit également être effectuée au plus tard au début du 3<sup>e</sup> semestre (DNSPM) ou à la fin du second semestre (Master).

En cas de validation, la moitié seulement des 70h de stage sont validées. L'étudiant (DNSPM) devra donc effectuer 35h de stage.

La procédure de validation est en deux temps :

##### 1<sup>o</sup> temps - admissibilité de la demande

Elle est prononcée par la commission de validation des acquis antérieurs.

##### 2<sup>o</sup> temps - validation de la demande

Si la demande est admissible, l'étudiant doit fournir :

##### A. Un dossier de justificatifs

Contrat, liste de concerts, conventions, dossier de presse, statuts si association, et tous les justificatifs indiquant l'engagement de l'étudiant au sein de l'ensemble.

##### B. Un rapport

Équivalent du rapport de stage (voir annexe 2), il doit mettre en valeur les compétences développées dans le cadre de l'activité régulière en ensemble.

### **VII – Structures d'accueil et tuteurs**

#### ***VII – 1 Convention de stage***

La convention de stage précise notamment :

- l'objet
- les objectifs pédagogiques
- les dates et la durée
- le nom et la fonction du tuteur dans la structure d'accueil
- les modalités d'évaluation
- les conditions d'accueil (horaires, locaux, remboursement de frais, etc.)
- la gratification éventuelle

Elle doit par ailleurs comprendre toute information permettant de préciser le déroulement du stage et de clarifier les engagements de l'étudiant, de la structure d'accueil et de l'établissement d'enseignement supérieur.

Dans le cas où l'activité du stagiaire implique un travail de nuit, le dimanche ou les jours fériés, ce point doit être précisé par la structure d'accueil avant la signature de la convention. Ce cadre particulier doit rester exceptionnel et doit être justifié par l'activité de la structure d'accueil du stage.

#### ***VII – 2 Conditions matérielles d'accueil des stagiaires***

La structure d'accueil veillera à offrir au stagiaire les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Si le stage nécessite des déplacements sur d'autres sites que celui de la structure d'accueil, le stagiaire bénéficiera des mêmes facilités ou remboursements de transport que les employés sous contrat.

#### ***VII – 4 Régime de protection sociale et assurance***

Pendant la période du stage, l'étudiant conserve son statut d'étudiant et la protection sociale en découlant.

#### ***VII – 5 Le tuteur***

Chaque étudiant a deux personnes référentes pour le stage :

- au dans l'établissement d'enseignement, le coordinateur du département d'études,
- un tuteur dans la structure d'accueil.

Ces deux personnes conviennent des objectifs et modalités du stage, veillent à l'articulation entre les finalités du cursus de formation et celles du stage, s'informent des difficultés éventuelles lors de son déroulement. Le tuteur encadre et accompagne le stagiaire pendant toute la durée de son stage.

À l'issue du stage, et au plus tard 15 jours après la fin du stage, le tuteur remet à l'établissement la fiche d'appréciation qui accompagne la convention, renseignée en y proposant des éléments d'évaluation. Une liste de critères d'appréciation est proposée en annexe 3.

### **VII – 6 Gratification**

Lors des stages, y compris ceux durant lesquels l'étudiant participe à une représentation devant un public, aux côtés de professionnels salariés, une gratification peut être envisagée. Celle-ci correspondra alors au minimum à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale. En deçà de ce seuil, la gratification n'est pas soumise à cotisations sociales.

## **ANNEXES**

### **ANNEXE 1**

Rétro-planning pour les étudiants en DNSPM :

- DN1- début S2 : « Point sur les stages »
- DN2-S3 septembre/octobre rendez-vous individuel : proposition de l'étudiant au coordinateur
- DN2 - début S4 : « Point sur les stages – rédiger son rapport de stage »
- Entre la 1<sup>o</sup> participation (en DN1) au « Point sur les stages » et le 15 mars de DN2 : l'étudiant cherche un stage et présente son projet au coordinateur.
- Au plus tard le 15 mars de DN2, l'étudiant retire la demande de convention de stage sur le sharepoint
- La convention est établie
- DN2-S4 avant le 10 juin ou DN3-S5 (au plus tard début DN3-S6) : le (les) stage(s) est (sont) effectué(s)
- DN3-S5 Rapport à rendre **au plus tard le 15 mars.**

### **ANNEXE 2**

Éléments du rapport de stage (à destination des étudiants)

*Les points ci-dessous sont une liste **non exhaustive**, pour vous aider à rédiger un rapport de stage. En fonction de la nature du stage (« immersion dans le milieu professionnel » ou « pratique artistique »), vous déclinerez ces questions différemment.*

- La structure qui vous a accueilli : son activité, l'équipe, l'organisation, le tuteur, etc.
- Le déroulement et le contenu du stage : missions et activités qui vous sont confiées, moyens mis en œuvre, difficultés rencontrées, éléments d'auto-évaluation, etc.
- Bilan : ce que vous retirez sur le plan personnel et professionnel ; connaissances et compétences ; comment utiliser ce nouveau savoir-faire dans votre pratique professionnelle de musicien ? en quoi votre pratique professionnelle a-t-elle pu s'enrichir de cette expérience ?

### **ANNEXE 3**

Critères à destination des tuteurs pour établir la fiche d'appréciation :

- qualité de la préparation
- engagement, ponctualité, attitude et comportement
- ouverture, réceptivité, qualités relationnelles
- connaissances, compétences
- compréhension des enjeux, adaptation au contexte professionnel dans tous ses paramètres (artistiques, administratifs, etc.)
- adaptabilité, réactivité
- progression durant le stage

*NB : cette liste non exhaustive doit être adaptée en fonction de la nature du stage (« immersion dans le milieu professionnel » ou « pratique artistique »).*

*Cette fiche d'appréciation doit être apportée par l'étudiant au tuteur et transmise à Christelle Herbin à l'issue du stage.*

# ANNEXE 2 : DOCUMENT CADRE SUR LE PORTFOLIO

---

## PORTFOLIO DNSPM

### Définition

« Le portfolio existe depuis longtemps. En effet, les artistes, les mannequins, les photographes, les écrivains, les acteurs et les architectes, entre autres, l'utilisent pour démontrer leur talent et pour se faire connaître des employeurs en leur présentant leurs productions les plus significatives »<sup>4</sup>.

C'est un **dossier personnel évolutif** dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement ou un employeur.

Il se caractérise principalement par le projet artistique professionnel de l'étudiant, par le choix des documents et par la réflexion à apporter.

### Objectifs

« Le portfolio est donc à la fois un outil tangible et un processus de réflexion qui amène l'étudiant à élaborer son propre cadre de référence »<sup>5</sup>.

Principaux objectifs :

- Réaliser une synthèse de sa formation en vue de l'insertion professionnelle ;
- Regrouper en un seul « lieu » les travaux et expériences significatifs appelés à évoluer au fil de sa vie professionnelle ;
- Développer sa capacité à se présenter professionnellement
  - Exposer son projet personnel, ses valeurs, son expérience professionnelle artistique ;
  - Choisir les documents pertinents en fonction de l'objectif recherché.

### Cahier des charges – Contenu et forme

Tout au long de la formation, l'étudiant compile un dossier professionnel qui constitue une « carte d'identité » en vue de l'insertion professionnelle (dossier de présentation pour de futures candidatures par exemple).

Les travaux réalisés dans le cadre des études ou en marge de celles-ci doivent pouvoir faire l'objet d'une présentation synthétique et sont appelés à servir et à évoluer au long de la vie professionnelle.

### Contenu

La pertinence du contenu du portfolio repose sur des choix personnels ; la liste ne peut donc pas être exhaustive.

Chaque document doit être explicite et concis.

Curriculum Vitae : il est nécessairement synthétique, et tient sur une seule page.

### Présentation personnelle de l'artiste

- Biographie
- Photos
- Programmes de prestations publiques
- Enregistrements et vidéos : concerts, spectacles, projets, maquettes
- Champs esthétiques et répertoires privilégiés
- Liste des œuvres travaillées (musique de chambre, solo)
- Sélection d'articles de presse

### Forme

Ce travail devra avoir les caractéristiques d'un document professionnel (qualité de la présentation).

Sa forme est libre ; elle doit être au service d'une présentation authentique de votre personnalité.

Exemples : site web (portfoliobox.net), blog, page facebook, fichier sur clé USB, support papier, etc.

*NB : Le cursus DE contient un module « portfolio de l'enseignant » relié à la préparation aux entretiens professionnels. Si l'étudiant envisage cette formation et qu'il a déjà une expérience de médiation, transmission, enseignement, son portfolio peut intégrer une partie consacrée à cette expérience :*

- *Perspectives et finalités de l'enseignement : valeurs, objectifs, répertoires et esthétiques ;*
- *Synthèse d'un projet réalisé avec des élèves.*

Le portfolio doit être rendu au coordinateur du département d'études le **21 avril 2026**.

---

<sup>4</sup> Université du Québec, Trois-Rivières [http://www2.uqtr.ca/hee/site\\_1/index.php?no\\_fiche=96](http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=96)

<sup>5</sup> Université du Québec, Trois-Rivières [http://www2.uqtr.ca/hee/site\\_1/index.php?no\\_fiche=313](http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=313)

# ANNEXE 3 : DOCUMENT CADRE ANALYSE APPLIQUÉE

## Étudiants concernés

### Formation au DNSPM

- 2e année : Analyse appliquée : étudiants de cordes, piano et saxophone
- 3e année : Analyse appliquée : étudiants de cordes et piano

### Formation au DE

- DE 2e année : Analyse appliquée (UE2 Culture artistique) : étudiants des domaines classiques
- DE 3e année : Analyse appliquée (UE2 Culture artistique)
  - o tous les étudiants des domaines classiques
  - o les étudiants en DE de Formation musicale

## Objectifs

- Approfondir la culture des répertoires de son instrument en lien avec la pratique de ces répertoires
- Identifier les différents courants et esthétiques de l'époque baroque au XXI<sup>ème</sup> siècle et en cerner les enjeux
- Approcher les répertoires d'autres instruments
- Être capable de parler de ces répertoires et les transmettre à un public

## Contenus DN2 / DE2

Approche des répertoires baroques, classiques, romantiques, XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles par l'analyse des œuvres jouées par les étudiants (en cours de répertoires principaux, musique de chambre, orchestre). Mise en relation entre contexte, culture, analyse et interprétation.

## Contenus DN3 / DE3

Ce cours est centré sur les musiques des XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles.

### Semestre 5 (Benoît Sitzia)

Présentation, à partir d'enregistrements et de partitions écoutés et commentés ensemble, des grands changements dans la pensée musicale au XX<sup>e</sup> siècle, l'évolution de la conception de la musique, la nature du matériau musical, l'écoute... et leurs conséquences sur les différents paramètres de l'écriture et l'aspect des partitions. Ce cours permet de développer une méthode de travail d'interprétation des répertoires concernés.

### Semestre 6 (Rémi Durupt)

L'enseignant aide les étudiants à affiner leurs idées en vue de la restitution des travaux. Il les aide à formuler et développer le contenu en tenant compte de la faisabilité matérielle, de l'intérêt du propos et de la cohérence avec toutes les propositions de la promotion.

Les étudiants préparent un projet dans un format numérique, collectivement dans la mesure du possible. Le contenu et la forme de ce projet sont libres : choix de l'œuvre ou d'une thématique, vidéos, podcast, document écrit, site, etc.

Les étudiants doivent travailler sur la préparation d'une seule œuvre, il ne s'agit pas de réaliser un projet d'une heure mais de privilégier la qualité de travail sur une seule œuvre expliquée et interprétée.

Le public visé est un public « averti » initié ou non.

## Évaluation / validation du cours

### Semestres 3 et 4

Évaluation en contrôle continu noté.

D'un cours à l'autre, l'enseignant donne des travaux à faire : écoute, analyse, etc.

### Semestre 5

Évaluation en contrôle continu noté.

D'un cours à l'autre, l'enseignant donne des travaux à faire : écoute, analyse, etc.

### Semestre 6

Au semestre 6, l'évaluation repose sur la réalisation du projet.

## Critères et modalités d'évaluation pour le semestre 6 :

- Connaissances du répertoire XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup>
- Construction d'un discours qui explicite le lien entre l'analyse de l'œuvre et l'interprétation
- Prise en compte du public visé
- Réalisation d'un support ou concert de qualité

L'évaluation du semestre 6 sera réalisée par l'enseignant qui tiendra compte du travail du semestre (travail et respects des échéances) et de la réalisation finale.

Le travail est à rendre le **21 avril 2026** au plus tard.

# ALIÉNOR

pôle  
enseignement supérieur



## Soutiens et partenaires du pôle Aliénor

